



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 septembre 2022

APPEL À PROJETS POUR LE PRIX DE LA LAÏCITÉ 2022

Candidatez avant le 6 novembre 2022 !

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer lance, pour la 2ème année consécutive, l'appel à projets pour le prix de la laïcité de la République française 2022.

C'est à l'occasion de la Journée nationale de la laïcité, date anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, que seront récompensés les actions ou les projets de sensibilisation et de promotion du principe de laïcité les plus innovants par le Comité interministériel de la laïcité (CIL).

Ce prix, doté d'une enveloppe de 50 000 euros, avait notamment salué l'an dernier le travail réalisé par la ville de Blois pour le court métrage « Raconte-moi la laïcité ». Ce projet cinématographique met en scène des femmes, récemment arrivées en France, qui suivent des cours de langue française. Des rencontres avec des acteurs de terrain qui œuvrent à Blois ont permis de mieux leur faire connaître et comprendre l'histoire de la laïcité et les symboles républicains. Pour visionner le film : <https://www.blois.fr/info/2022/01/prix-laicite>.

L'obtention en 2021 du Prix a permis à la ville de Blois de développer d'autres projets en lien avec la laïcité.

Sonia Backès, Secrétaire d'État en charge de la Citoyenneté, déclare : « *Comme l'actualité vient hélas de nous le rappeler récemment, le principe de laïcité est la cible nombreuses attaques. Pourtant, la laïcité est l'un des piliers de notre République : c'est à travers elle que se construit notre vivre-ensemble. C'est une valeur qui est chère à nos concitoyens, et nombre d'entre eux investissent de leur temps et de leur énergie pour la défendre et la promouvoir. Le prix de la laïcité est là pour récompenser leur engagement mais aussi pour rappeler que l'apprentissage et la transmission des valeurs de la République, notamment les plus importantes et les plus fondamentales comme la laïcité, demeure un enjeu de société très actuel. Face aux contestations dont est aujourd'hui victime la laïcité, il est nécessaire de la défendre et de la promouvoir. C'est notre modèle de société qui en dépend.* ».

Pour télécharger le dossier de candidature, rendez-vous sur le site laicite.gouv.fr.

Vous avez jusqu'au 6 novembre 2022 pour vous inscrire.